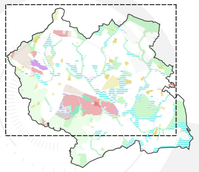
CITADIA
INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

Theix Noyalo
Morbihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Theix
Règlement graphique
Nord



Elaboration du PLU	27/09/2010
Modification n°1	14/12/2015
Modification n°2 simplifiée	17/10/2016
Modification n°3	17/09/2018
Modification n°4	27/01/2020
Modification n°6	21/09/2023
Modification n°7 simplifiée	28/03/2024

Échelle 1:8 000

0 250 500 m

DGFiP Cadastre® 2022

Plan n° 1/3

Zonage

Limite du zonage

UA	1AUa	A	N
UAa	1AUb	Ai	Nds
UB	1AUi	Aia	NH
UBa	1AUs		NHp
UE	1AUp		NLa
UEs	2AU		NLb
Ui			NLc
Uva			Nzh

Haies répertoriées à préserver ou à planter (Art. L. 123-1 du CU)

Bâtiment remarquable repéré au titre de l Art. L 123-1 du code de l ubanisme

Bâtiments agricoles pouvant changer de destination

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Espaces boisés classés au titre de l'art. L 123-1 Alinéa 7 du Code de l'Urbanisme à créer

Interdiction : toute plantation ou opération de culture (agricole ou autre) susceptible de nuire au confinement des déchets et à l'intégrité de la couverture mise en place

Jardins familiaux

Marge de recul par rapport aux voies

Secteurs de commerce protégé : activités commerciales ou artisanales implantées le long du linéaire identifié

Atlas des zones inondables

Espace proche du rivage

Plans d eau

Zone de présomption de prescriptions archéologiques

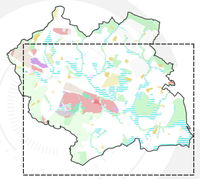
Zone de protection des cours d eau

Zones humides

CITADIA
INTELLIGENCE DES TERRITOIRES

Theix Noyalo
Morbihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Theix
Règlement graphique
Sud



Elaboration du PLU	27/09/2010
Modification n°1	14/12/2015
Modification n°2 simplifiée	17/10/2016
Modification n°3	17/09/2018
Modification n°4	27/01/2020
Modification n°6	21/09/2023
Modification n°7 simplifiée	28/03/2024

Échelle 1:8 000

0 250 500 m

DGFiP Cadastre® 2022

Plan n° 2/3

Zonage

Limite du zonage

UA	1AUa	A	N
UAa	1AUb	Ai	Nds
UB	1AUi	Aia	NH
UBa	1AUs		NHp
UE	1AUp		NLa
UEs	2AU		NLb
Ui			NLc
Uva			Nzh

Haies répertoriées à préserver ou à planter (Art. L. 123-1 du CU)

Bâtiment remarquable repéré au titre de l Art. L 123-1 du code de l ubanisme

Bâtiments agricoles pouvant changer de destination

Emplacement réservé

Espace boisé classé

Espaces boisés classés au titre de l'art. L 123-1 Alinéa 7 du Code de l'Urbanisme à créer

Interdiction : toute plantation ou opération de culture (agricole ou autre) susceptible de nuire au confinement des déchets et à l'intégrité de la couverture mise en place

Jardins familiaux

Marge de recul par rapport aux voies

Secteurs de commerce protégé : activités commerciales ou artisanales implantées le long du linéaire identifié

Atlas des zones inondables

Espace proche du rivage

Plans d eau

Zone de présomption de prescriptions archéologiques

Zone de protection des cours d eau

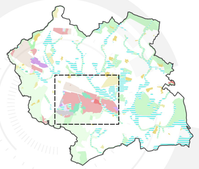
Zones humides

CITADIA
[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

Theix Noyalo
Morbihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Theix
Règlement graphique

Bourg



Elaboration du PLU	27/09/2010
Modification n°1	14/12/2015
Modification n°2 simplifiée	17/10/2016
Modification n°3	17/09/2018
Modification n°4	27/01/2020
Modification n°6	21/09/2023
Modification n°7 simplifiée	28/03/2024

Échelle 1:3 000

0 100 200 m

DGFiP Cadastre® 2022

Plan n° 3/3

Zonage

- Limite du zonage

UA	1AUa	A	N
UAa	1AUb	Ai	Nds
UB	1AUi	Aia	NH
UBa	1AUs		NHp
UE	1AUp		NLa
UEs	2AU		NLb
Ui			NLc
Uva			Nzh

- Haies répertoriées à préserver ou à planter (Art. L. 123-1 du CU)
- Bâtiment remarquable repéré au titre de l Art. L 123-1 du code de l ubanisme
- Bâtiments agricoles pouvant changer de destination
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espaces boisés classés au titre de l'art. L 123-1 Alinéa 7 du Code de l'Urbanisme à créer
- Interdiction : toute plantation ou opération de culture (agricole ou autre) susceptible de nuire au confinement des déchets et à l'intégrité de la couverture mise en place
- Jardins familiaux
- Marge de recul par rapport aux voies
- Secteurs de commerce protégé : activités commerciales ou artisanales implantées le long du linéaire identifié
- Atlas des zones inondables
- Espace proche du rivage
- Plans d eau
- Zone de présomption de prescriptions archéologiques
- Zone de protection des cours d eau
- Zones humides